

FCP de droit français
SYNERGIES ALL PROCESS
RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2020

Société de gestion : Lazard Frères Gestion SAS
Dépositaire : CACEIS Bank
Commissaire aux comptes : Mazars

Lazard Frères Gestion SAS - 25 rue de Courcelles, 75008, Paris

SOMMAIRE

1 . Caractéristiques de l'OPC	3
2 . Changements intéressant l'OPC	4
3 . Rapport de gestion	5
4 . Informations réglementaires	11
5 . Certification du Commissaire aux Comptes	13
6 . Comptes de l'exercice	19

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SYNERGIES ALL PROCESS

FCP

Cet OPCVM est géré par LAZARD FRERES GESTION SAS

FR0013466455 - Synergies All Process

Objectif et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion est de réaliser une performance nette de frais de gestion supérieure au taux €STR capitalisé majoré de 4%. L'objectif de volatilité annualisée sur l'horizon de placement recommandé est inférieur à 10%.

Politique d'investissement : Le FCP est un fonds de fonds multi classe d'actifs, mais nous pouvons aussi éventuellement investir en titres vifs (en actions et/ou en obligations).

Le FCP peut investir :

- jusqu'à 100% de l'actif net en cumul dans des OPCVM (de droit français ou étranger), de fonds d'investissement à vocation générale français et des fonds professionnels à vocation générale qui investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Le poids des Fonds gérés par Lazard Frères Gestion ou par des entités du groupe Lazard peut être significatif.

- jusqu'à 100% de l'actif net en cumul en actions ;

- jusqu'à 100% de l'actif net en cumul en obligations émises par des émetteurs publics ou privés ;

- jusqu'à 30% de l'actif net en cumul dans des FIA établis dans un autre Etat membre de l'Union Européenne ou des fonds d'investissement respectant les 4 critères de l'article R. 214-13 du Comofi.

La fourchette d'exposition aux actions, à l'intérieur de laquelle le FCP est géré, est comprise entre -20% et +100%. En ce qui concerne la sensibilité aux actions, celle-ci oscille entre -10 et +10.

Le FCP se compose de 3 poches : actions, taux et crédit et gestion diversifiée dont les fourchettes d'investissement sont les suivantes :

- **Actions (investissement maximum 100% de l'actif net) :** Le Fonds peut être positionné sur tous les secteurs, toutes les zones géographiques (y compris les pays émergents) et toutes les capitalisations boursières (y compris les petites et moyennes capitalisations) ;

- **Taux et Crédit (investissement maximum 100% de l'actif net) :** au travers de positions acheteuses et/ou vendeuses (sur des titres vifs et/ou des dérivés), sur toutes les zones géographiques (y compris les pays émergents), sur tous types de dettes (y compris les subordonnés financiers et les véhicules de titrisation), toutes qualités de crédit (y compris les titres à caractère spéculatifs) et toutes devises (y compris les devises émergentes) ;

- **Gestion diversifiée (investissement maximum 100% de l'actif net) :** la stratégie d'investissement vise à exposer la poche à des supports diversifiés : actions, obligations, devises, volatilité.... La gestion s'exerce au travers de positions acheteuses et/ou vendeuses (sur des titres vifs et/ou des dérivés). Au sein de cette poche, on va aussi retrouver des OPCs Long/Short actions et des OPCs d'Obligations Convertibles.

En fonction de notre analyse du cycle économique et des valorisations, la construction de portefeuille se fait en trois étapes : 1) l'allocation stratégique qui correspond à l'allocation à moyen terme entre les grandes classes

d'actifs, 2) la sélection des sous-jacents que nous jugeons adéquats. 3) l'allocation tactique qui correspond à une allocation de court terme visant à bénéficier d'opportunités de marché et/ou à protéger le portefeuille.

Il est à noter que chaque classe d'actifs présente dans les poches (actions, taux et crédits et gestion diversifiée) peut peser jusqu'à 100% de l'actif net. Dans le cadre de la gestion des Fonds sous-jacents, les gérants desdits fonds peuvent investir dans des obligations contingentes convertibles (« Cocos Bonds ») ou dans tout autres titres de créances subordonnés. L'investissement en obligations convertibles contingentes (Cocos Bonds) sera limité à 30% maximum de l'actif net.

Le FCP peut investir à hauteur de 100% maximum de l'actif net en titres intégrant des dérivés et notamment dans des obligations convertibles, des droits de souscription et des bons de souscription.

Le FCP peut également investir temporairement jusqu'à 100% de son actif net dans des fonds monétaires de droit français ou étrangers ou en titres de créances négociables d'émetteurs publics ou privés notés investment grade ou équivalent selon la société de gestion. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notes des agences de notation mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

Le FCP peut utiliser des futures, des options, des swaps et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer, dans la limite d'une fois l'actif net, le portefeuille au risque action, de taux, de crédit et de change.

Affectation des sommes distribuables :

Affectation du résultat net : Capitalisation

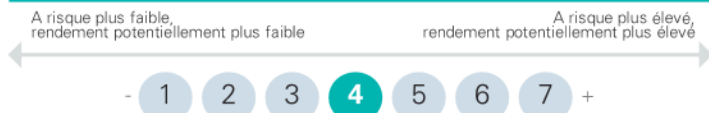
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Durée de placement recommandée : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau figurant ci-dessous :

J-1 ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+3 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Profil de risque et de rendement



Explication de l'indicateur et ses principales limites :

L'exposition diversifiée au marché actions, au risque de taux et de change explique le classement du Fonds dans cette catégorie.

Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit :** Risque éventuel de dégradation de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance qui induira une baisse du cours du titre.
- **Risque lié aux dérivés :** Le recours à ce type d'instruments financiers peut amplifier le risque de pertes.
- **Risque de liquidité :** Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents qui les rends sensibles à des mouvements significatifs d'achats et de ventes.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

CHANGEMENT INTERVENU AU COURS DE LA PERIODE ET A INTERVENIR

Le FCP **SYNERGIES ALL PROCESS** a démarré le 5 mars 2020.

3. RAPPORT DE GESTION

« A la date d'établissement du rapport de gestion et dans le contexte d'incertitude lié à la crise sanitaire du Covid – 19, il n'a pas été rencontré les événements listés ci – dessous :

- des événements significatifs intervenus au cours de l'exercice tels que des changements dans les modalités d'application des méthodes comptables (mise en œuvre de valorisation sous modèle, activation de gates, suspension de VL).
- d'autres éléments tels que des informations relatives aux situations éventuelles de suspension des souscriptions / rachats, de liquidation de fonds ou de création d'un fonds de cantonnement ».

PERFORMANCE

La performance de l'OPC depuis le lancement le 05/03/20 est de : +9.30%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

La performance de l'indice (€STER capitalisé + 4%) depuis le lancement le 05/03/20 est de : +2,90%.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET MARCHES

L'année 2020 aura été une année hors norme. La pandémie de Covid-19 a entraîné une récession économique brutale au premier semestre, les gouvernements adoptant des mesures drastiques pour freiner la circulation du virus et atténuer les pressions sur les systèmes de santé. L'amélioration de la situation sanitaire a ensuite amené une levée progressive des mesures de restriction à partir du mois de février en Chine et à partir du mois d'avril aux Etats-Unis et en Europe, permettant un fort rebond de la production mondiale au troisième trimestre. Le niveau d'activité restait toutefois inférieur à ses niveaux d'avant la pandémie. Le rythme de la reprise s'est atténué au quatrième trimestre, surtout en Europe où des mesures de confinement ont été réintroduites. Néanmoins, les perspectives d'une sortie de crise se sont améliorées, grâce aux nouvelles encourageantes sur les vaccins. Sur cette toile de fond, les banques centrales et les pouvoirs publics ont mis en œuvre des mesures de soutien d'une ampleur inédite. Celles-ci ont permis de limiter l'impact de la crise sur la situation financière du secteur privé, au prix d'un creusement important des déficits budgétaires.

Aux Etats-Unis, le PIB s'est contracté de 2,5% sur un an au T4 2020. L'investissement a progressé de 2,1% sur un an tandis que la consommation a reculé de 1,3% sur un an, avec une faiblesse concentrée sur le secteur des services. L'inflation sur un an est passé de +2,3% à +1,4% au global et de +2,3% à +1,6% hors énergie et alimentation. La Fed a multiplié les annonces de soutien : une baisse cumulée de son taux directeur de 150 points de base, à 0%-0,25%, un programme d'achats illimités de bons du trésor et de titres adossés à des créances hypothécaires ainsi qu'un programme de prêts pour les entreprises et les collectivités locales. Jérôme Powell a indiqué, en septembre, que la Fed tolérerait une inflation supérieure à 2% pour compenser les périodes d'inflation plus faible. Le Congrès américain a adopté deux plans de soutien budgétaire massifs : un premier plan de 10,7% du PIB en mars et un second plan de 4,3% du PIB en décembre. Le candidat démocrate Joe Biden a remporté les élections présidentielles. Les démocrates ont conservé leur majorité à la chambre des représentants et pris le contrôle du sénat.

Dans la zone euro, le PIB s'est contracté de 5,1% sur un an au T4 2020. Le PIB allemand a baissé de 2,9%, le PIB espagnol de 9,1%, le PIB français de 5,0% et le PIB italien de 6,6%. Le taux de chômage est passé de 7,4% à 8,3% avec un sommet à 8,7% en juillet. L'inflation sur un an a ralenti de +1,3% à -0,3% au global et de +1,3% à +0,2% hors énergie et alimentation. La BCE a annoncé, en mars, une augmentation de 120 Mds d'euros de son programme d'achat d'actifs (APP) ainsi qu'un nouveau programme d'achat d'urgence face à la pandémie (PEPP) de 750 Mds d'euros. Le PEPP a été augmenté de 600 Mds EUR en juin et de 500 Mds EUR en décembre, portant l'enveloppe totale à 1850 Mds EUR. Les termes du programme de prêts à long terme à taux négatifs ont été ajustés. En juillet, les pays de l'UE sont parvenus à un accord sur un plan de relance européen de 750 Mds d'euros, un montant équivalent à 5,4% du PIB.

En Chine, le PIB a progressé de +6,5% sur un an au T4 2020. Le taux de chômage s'est stabilisé à 5,2% avec un sommet à 6,2% en février. L'inflation sur un an est passé de +4,5% à +0,2% au global, en raison principalement d'un ralentissement des prix du porc, et de +1,4% à +0,4% hors énergie et alimentation. La Banque centrale chinoise a abaissé son taux directeur de 30 points de base, à 2,95%, et réduit le coefficient des réserves obligatoires de 50 points de base pour les

banques, à 12,50% pour les grandes banques et à 10,50% pour les petites et moyennes banques. Le gouvernement a annoncé des mesures de soutien pour un montant de 4,7% du PIB.

Les marchés actions avaient plutôt bien débuté l'année 2020, portés par la réduction des tensions commerciales sino-américaines et les premiers signes de reprise économique. Ils se sont effondrés à partir de fin février, quand l'épidémie de coronavirus en Chine s'est propagée au reste du monde. Le mouvement a été d'une violence inouïe et très rapide, l'Euro Stoxx cédant près de 40% en un mois à peine.

Après s'être effondrés au premier trimestre, les marchés actions ont fortement rebondi au deuxième trimestre, grâce à la levée des mesures de restriction en Europe et aux Etats-Unis, au redémarrage de l'activité mondiale et au renforcement des mesures de soutien monétaires et budgétaires. Fin juin, les marchés actions avaient comblés une grande partie de leur baisse précédente.

Avec l'espoir de nouvelles mesures de soutien et les avancées sur le front des vaccins, le rattrapage s'est poursuivi au début du troisième trimestre. Il a été interrompu par une correction en septembre, sous l'effet d'une forte baisse des valeurs technologiques américaines et des craintes d'un nouveau confinement en Europe, dans un contexte d'incertitudes politiques aux Etats-Unis.

Puis les marchés actions ont enregistré des performances exceptionnelles au quatrième trimestre, les bonnes nouvelles sur les vaccins, l'approbation d'un nouveau plan de relance budgétaire aux Etats-Unis et l'accord sur le Brexit prenant le pas sur la réintroduction de mesures de confinement en Europe.

Au final, sur douze mois, l'indice MSCI World All Country en dollar a progressé de 16,9%. Cela masque toutefois des différences importantes entre les marchés. Le S&P 500 en dollars s'est apprécié de 18,4% sur un an tandis que l'Euro Stoxx 50 en euros a reculé de 2,6%.

Sur le marché obligataire, les rendements des obligations d'Etat ont chuté. Le taux à 10 ans du Trésor américain est passé de 1,92% à 0,91%, avec un point bas historique à 0,51% le 04 août, et le taux à 10 ans de l'Etat allemand de -0,19% à -0,57%, avec un point bas historique à -0,86% le 9 mars. Les marges de crédit des pays périphériques par rapport à l'Allemagne se sont nettement resserrées en Italie (-48 points de base) et en Grèce (-46 points de base) tandis qu'elles sont restées à peu près stables en Espagne (-4 points de base) et au Portugal (-3 points de base).

Sur le compartiment du crédit européen, les marges de crédit se sont nettement écartées au premier trimestre 2020 avant de se resserrer fortement. D'après les indices ICE Bank of America, elles sont passées de 94 à 93 points de base pour les émetteurs de bonne qualité, avec un point haut à 234 début avril, et de 308 à 355 points de base pour les émetteurs à haut rendement, avec un point haut à 866 fin mars.

Sur le marché des changes, l'euro s'est apprécié de +8,9% contre le dollar, de +3,6% contre le yen et de +5,7% contre la livre sterling. Il se dépréciait de -0,4% contre le franc suisse. Les devises émergentes se sont en moyenne dépréciées de -5,8% contre le dollar, d'après l'indice de JPMorgan.

S'agissant des matières premières, le prix du baril de Brent a baissé de 23% sur un an, passant de 66 dollars à 51 dollars, avec un point bas à 19 dollars le 21 avril.

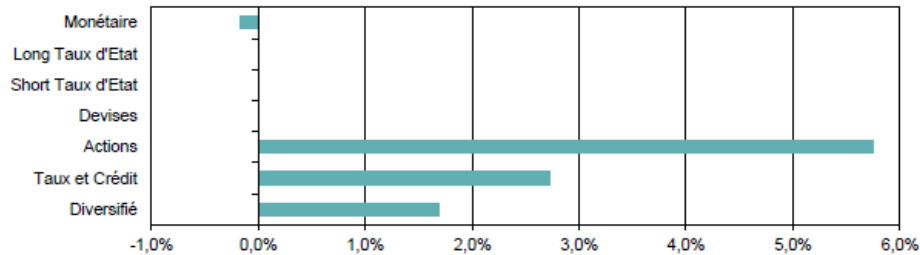
POLITIQUE DE GESTION

Le FCP a commencé à être investi à partir de fin juin.

Le portefeuille s'articule autour de 3 poches :

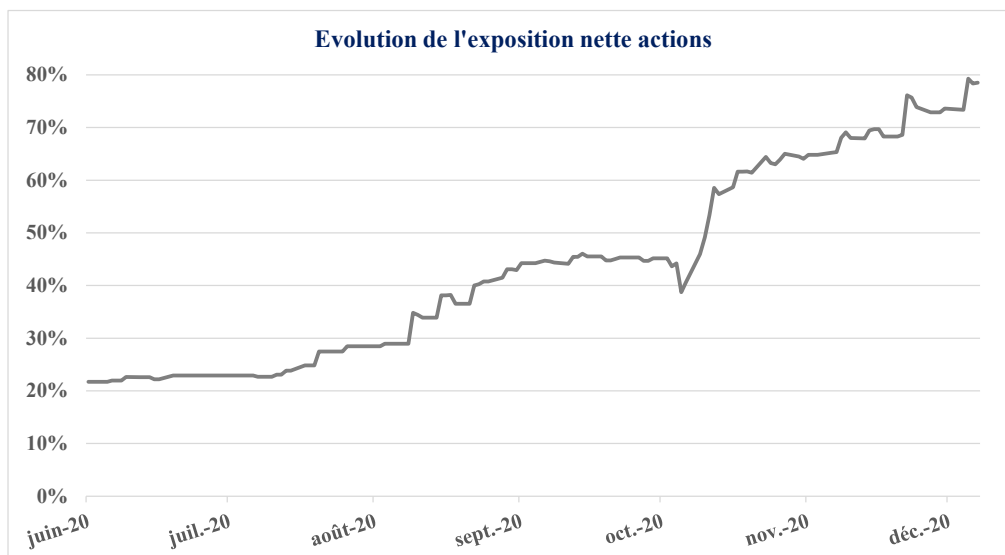
- actions ;
- crédit ;
- gestion diversifiée.

Les 3 poches ont généré en 2020 une contribution positive.



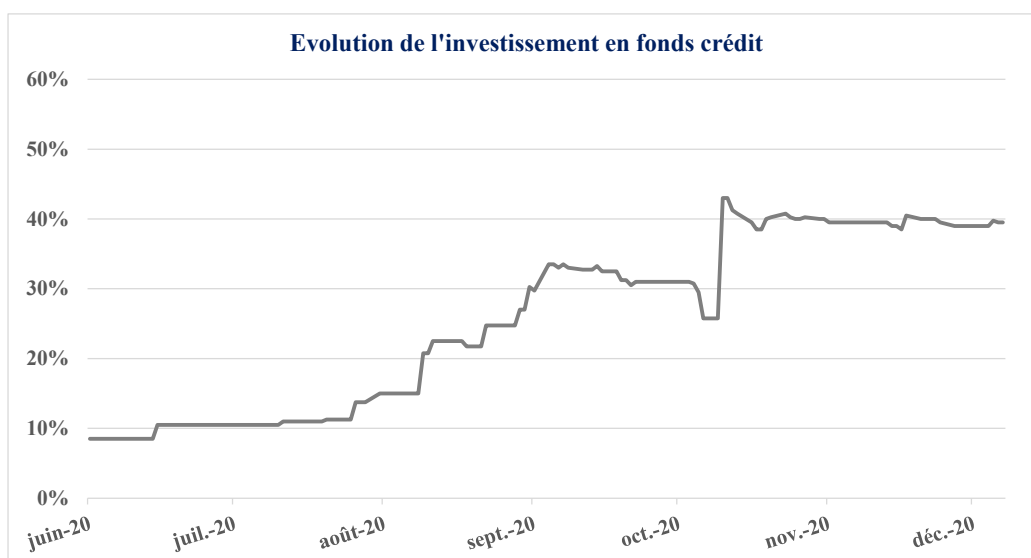
Composante actions :

Le biais qualité / croissance a été payant. Il en a été de même du bêta significatif du portefeuille. Le poids des actions a été augmenté progressivement. Les Etats Unis ont été privilégiés à l'Europe. En fin d'année, l'Asie a été renforcée.



Composante crédit :

Les investissements en dettes high yield et subordonnées financières (dont des « CoCos ») ont été sources de profits. Ces deux segments avaient souffert lors du « sell off ». L'écartement des spreads a été une opportunité d'investissement.



Composante gestion diversifiée :

Le principal contributeur a été un fonds d'obligations convertibles monde. Ce dernier est très exposé à la thématique entreprises américaines de croissance, notamment sur le secteur de la technologie qui a très bien performé en 2020.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL ACTION PC H-EUR	438 900,60	217 141,95
LAZARD ALPHA EURO I	416 226,85	226 244,25
CANDRIAM BONDS GLOBAL HIGH YIELD I EUR ACC	477 537,75	84 719,50
LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL Action PC EUR	223 593,95	230 674,85
CANDRIAM BONDS EURO HIGH YIELD R EUR ACC	416 016,35	27 572,00
LAZARD ACT AMERIC PC H-EUR	330 374,75	99 773,50
LAZ CRED FI PVC EUR	399 769,11	
CG NOUVELLE ASIE Z	310 110,95	73 160,75
LAZARD ACT AMERIC PC-EUR	182 080,50	192 656,25
LAZARD CAPI PVC EUR	351 202,04	

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : I 029 876,39**

- o Change à terme :
- o Future : I 029 876,39
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

- **PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES**

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

- **FRAIS D'INTERMEDIATION**

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr

- **EXERCICE DES DROITS DE VOTE**

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

- **COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)**

Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :

- ✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.
- ✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :
 - Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
 - Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
 - Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr

- **UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE**

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

- **MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- **REMUNERATIONS**

Les rémunérations fixes et variables, versées au cours de l'exercice clos le 31/12/2020 par la société de gestion à son personnel, au prorata de l'investissement consenti dans l'activité de la gestion des FIA, en excluant la gestion des OPCVM et la gestion sous mandats, peuvent être obtenus sur demande par courrier, auprès du service juridique des OPC de Lazard Frères gestion et figurent dans le rapport annuel de la société. L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats. La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération. Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques. Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

Population au 31/12/2020 : CDD et CDI de LFG et LFG-Belgique (donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG-Courtage)

Effectif au 31-12-2020 LFG - LFG-Belgique	Rémunérations fixes annuelles 2020 en €	Rémunération variable au titre de 2020 (Cash payé en 2021 et différé en 2021) en €
179	16 522 853	22 155 596

"Personnel identifié"

Catégorie	Nombre de salariés	Rémunérations fixes et variables agrégées 2020 (salaires annuels et bonus cash et différés)
Senior Management	3	4 310 982
Autres	51	21 362 196
Total	54	25 673 178

NB: les montants sont des montants non chargés

- **AUTRES INFORMATIONS**

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr



61, rue Henri Regnault La Défense
92400 COURBEVOIE
France
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

FCP SYNERGIES ALL PROCESS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice de 9 mois clos le 31 décembre 2020

FCP SYNERGIES ALL PROCESS

25 rue de Courcelles
75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice de 9 mois clos le 31 décembre 2020

Aux porteurs de parts du FCP SYNERGIES ALL PROCESS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) SYNERGIES ALL PROCESS relatifs à l'exercice de 9 mois clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 5 mars 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des OPC et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Courbevoie, le 30 avril 2021



Gilles DUNAND-ROUX

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 31/12/2020 en EUR

ACTIF

	31/12/2020
IMMOBILISATIONS NETTES	
DÉPÔTS	
INSTRUMENTS FINANCIERS	3 975 669,66
Actions et valeurs assimilées	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances	
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances négociables	
Autres titres de créances	
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	
Organismes de placement collectif	3 964 071,95
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 964 071,95
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	
Autres organismes non européens	
Opérations temporaires sur titres	
Créances représentatives de titres reçus en pension	
Créances représentatives de titres prêtés	
Titres empruntés	
Titres donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Instruments financiers à terme	11 597,71
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	11 597,71
Autres opérations	
Autres instruments financiers	
CRÉANCES	125 934,50
Opérations de change à terme de devises	
Autres	125 934,50
COMPTES FINANCIERS	30 895,73
Liquidités	30 895,73
TOTAL DE L'ACTIF	4 132 499,89

PASSIF

	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES	
Capital	3 988 811,13
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	
Report à nouveau (a)	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	77 880,60
Résultat de l'exercice (a,b)	-45 565,70
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	4 021 126,03
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>	
INSTRUMENTS FINANCIERS	10 191,97
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres	
Dettes représentatives de titres donnés en pension	
Dettes représentatives de titres empruntés	
Autres opérations temporaires	
Instruments financiers à terme	10 191,97
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	10 191,97
Autres opérations	
DETTES	99 216,18
Opérations de change à terme de devises	
Autres	99 216,18
COMPTES FINANCIERS	1 965,71
Concours bancaires courants	1 965,71
Emprunts	
TOTAL DU PASSIF	4 132 499,89

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2020 en EUR

	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	
AUTRES OPÉRATIONS	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Contrats futures	
SP 500 MINI 032 I	306 383,07
EURO STOXX 50 032 I	355 000,00
MME MSCI EMER 032 I	368 493,32
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	

Les valeurs en gras correspondent à des valeurs en attente de l'affectation de la SDG. Par défaut, elles sont classées en « autres opérations ».

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020 en EUR

	31/12/2020
Produits sur opérations financières	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	
Produits sur actions et valeurs assimilées	
Produits sur obligations et valeurs assimilées	
Produits sur titres de créances	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	
Produits sur instruments financiers à terme	
Autres produits financiers	
TOTAL (1)	
Charges sur opérations financières	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur dettes financières	38,33
Autres charges financières	
TOTAL (2)	38,33
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-38,33
Autres produits (3)	
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	17 766,96
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-17 805,29
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-27 760,41
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-45 565,70

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 7 mois et 30 jours .

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.

o **Les instruments de type « actions et assimilés » :**

Ils sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

o **Les instruments financiers de taux :**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

o **Les instruments de types « obligations et assimilés » :**

Ils sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion du FCP.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles. Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

o **type « titres de créance négociables » :**

- **TCN dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois :**

Les titres de créance négociables faisant l'objet de transactions significatives sont évalués au prix de marché. En l'absence de transactions significatives, une évaluation de ces titres est faite par application d'une méthode actuarielle, utilisant un taux de référence éventuellement majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Taux de référence	
TCN en Euro	TCN en devises
Euribor, Swaps OIS et BTF - 3 – 6 – 9 – 12 mois BTAN - 18 mois, 2 – 3 – 4 – 5 ans	Taux officiels principaux des pays concernés.

- **TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois :**

Les TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois font l'objet d'une évaluation linéaire. Toutefois, en cas de sensibilité particulière de certains de ces titres au marché, cette méthode ne serait pas appliquée.

o **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

o **Acquisitions / Cessions temporaires de titres :**

Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (EONIA au jour le jour, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, EURIBOR 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

o **Opérations à terme fermes et conditionnelles :**

Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé :

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise du FCP) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise du FCP) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent. La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise du FCP).

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) diminué des OPC gérés par Lazard Frères Gestion SAS détenus selon la formule ci-après :

$$\frac{\text{Actif brut} \times \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \times \text{nb jours entre la VL calculée et la VL précédente}}{365 \text{ (ou 366 les années bissextiles)}}$$

Ce montant est alors enregistré au compte de résultat du FCP et versé intégralement à la société de gestion. La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement du FCP et notamment :

- de la gestion financière ;
- de la gestion administrative et comptable ;
- de la prestation du dépositaire ;
- des autres frais de fonctionnement : honoraires des commissaires aux comptes ; publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Les frais se décomposent de la manière suivante, selon les modalités prévues au règlement :

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux Barème	
Frais de gestion financière	Actif net	1,80% TTC Taux maximum	
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0.035% TTC Taux maximum	
Frais indirects (commissions et frais de gestions)	Actif net	4 % TTC	
Commissions de mouvement (de 0 à 100% perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement Maximum sur chaque transaction	EMTN structurés	Jusqu'à 1.50%
		Actions, obligations titres de créances, changes, instruments sur marchés à terme et autres opérations.	Néant
Commission de surperformance	N.A	Néant	

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 617.
- Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts SYNERGIES ALL PROCESS	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2020 en EUR

	31/12/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	4 110 112,65
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-315 498,39
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	45 664,21
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-12 815,22
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	33 601,19
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	
Frais de transactions	-125,72
Différences de change	-2 145,31
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	168 700,20
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>168 700,20</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	11 437,71
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>11 437,71</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-17 805,29
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	
Autres éléments	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	4 021 126,03

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

• 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	1 029 876,39	25,61
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	1 029 876,39	25,61

• 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							30 895,73	0,77
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 965,71	0,05
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

• 3.3. VENTILATION PAR MATURETE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	30 895,73	0,77								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 965,71	0,05								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

• 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	47 067,96	1,17						
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers	1 965,71	0,05						
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	674 876,39	16,78						

• 3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	36 680,44
	Dépôts de garantie en espèces	89 254,06
TOTAL DES CRÉANCES		125 934,50
DETTES		
	Achats à règlement différé	93 308,90
	Frais de gestion fixe	5 907,28
TOTAL DES DETTES		99 216,18
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		26 718,32

3.6. CAPITAUX PROPRES

• 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	39 956,519	4 110 112,65
Parts rachetées durant l'exercice	-3 155,769	-315 498,39
Solde net des souscriptions/rachats	36 800,750	3 794 614,26
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	36 800,750	

• 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2020
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	17 766,96
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,74
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

• 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2020
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

• 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

• 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2020
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			1 604 819,75
	FR0013254331	LAZARD ACT AMERIC PC H-EUR	244 615,50
	FR0010828913	LAZARD ALPHA EURO I	194 148,50
	FR0010952788	LAZARD CAPI PVC EUR	372 288,60
	FR0013185535	LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL ACTION PC H-EUR	236 972,40
	FR0000174310	LAZARD SMALL CAPS EURO I	139 118,00
	FR0010590950	LAZ CRED FI PVC EUR	417 676,75
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			1 604 819,75

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

• **Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat**

	31/12/2020
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	
Résultat	-45 565,70
Total	-45 565,70

	31/12/2020
Affectation	
Distribution	
Report à nouveau de l'exercice	
Capitalisation	-45 565,70
Total	-45 565,70

• **Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	31/12/2020
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	77 880,60
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	
Total	77 880,60

	31/12/2020
Parts SYNERGIES ALL PROCESS	
Affectation	
Distribution	
Plus et moins-values nettes non distribuées	
Capitalisation	77 880,60
Total	77 880,60

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2020
Actif net EUR	4 021 126,03
Nombre de titres	36 800,750
Valeur liquidative unitaire	109,26
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,11
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,23

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
CG NOUVELLE ASIE Z	EUR	250	250 180,00	6,22
LAZARD ACT AMERIC PC H-EUR	EUR	950	244 615,50	6,08
LAZARD ALPHA EURO I	EUR	425	194 148,50	4,83
LAZARD CAPI PVC EUR	EUR	180	372 288,60	9,26
LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL ACTION PC H-EUR	EUR	105	236 972,40	5,89
LAZARD SMALL CAPS EURO I	EUR	175	139 118,00	3,46
LAZ CRED FI PVC EUR	EUR	25	417 676,75	10,39
RENAISSANCE EUROPE Z	EUR	1 600	324 864,00	8,08
VARENNE GLOBAL Part P-EUR	EUR	2 250	277 492,50	6,90
TOTAL FRANCE			2 457 356,25	61,11
IRLANDE				
AKO GLOBAL UCITS B2 EUR	EUR	1 247,4629	197 510,80	4,91
TOTAL IRLANDE			197 510,80	4,91
LUXEMBOURG				
CANDRIAM BONDS EURO HIGH YIELD R EUR ACC	EUR	2 800	398 636,00	9,91
CANDRIAM BONDS GLOBAL HIGH YIELD I EUR ACC	EUR	1 600	403 680,00	10,04
MS INVF - US Growth Fund IH (EUR)	EUR	2 800	139 300,00	3,46
Pictet-Clean Energy HI EUR	EUR	600	79 938,00	1,99
PICTET-SECURITY-HI EUR	EUR	300	79 734,00	1,99
SERVIC.SEG PARTNER.CL.I EUR C.	EUR	1 000	207 916,90	5,17
TOTAL LUXEMBOURG			1 309 204,90	32,56
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			3 964 071,95	98,58
TOTAL Organismes de placement collectif			3 964 071,95	98,58
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 032I	EUR	10	-80,00	
MME MSCI EMER 032I	USD	7	6 628,25	0,16
SP 500 MINI 032I	USD	2	4 889,46	0,13
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			11 437,71	0,29
TOTAL Engagements à terme fermes			11 437,71	0,29
TOTAL Instrument financier à terme			11 437,71	0,29
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-12 372,5	-10 111,97	-0,25
APPEL MARGE CACEIS	EUR	80	80,00	
TOTAL Appel de marge			-10 031,97	-0,25
Créances			125 934,50	3,13
Dettes			-99 216,18	-2,47
Comptes financiers			28 930,02	0,72
Actif net			4 021 126,03	100,00

Parts SYNERGIES ALL PROCESS	EUR	36 800,750	109,26	
------------------------------------	------------	-------------------	---------------	--